



Projet
Gouvernance et participation des femmes
dans les politiques publiques locales

Mémoire sur :
L'intégration transversale de l'égalité du genre
dans l'élaboration des politiques publiques

Blida 2019



Introduction

Dans le cadre du projet **Gouvernance et participation des femmes dans les politiques publiques locales** et parmi les axes qui ont été retenus pour la réalisation du projet, un axe a été consacré à la mise en place d'espaces de dialogue et de réflexion.

4 ateliers furent organisés sur quatre jours, chacun des ateliers devait s'atteler à traiter d'une thématique précise mais toutes liées à la problématique soulevée par le projet.

Le premier atelier a eu pour thématique : la participation des femmes dans l'élaboration des politiques locales

Le second : la participation dans le développement local et la bonne gouvernance

Le troisième : le Renforcement du rôle de la société civile dans la bonne gouvernance

Le quatrième : le développement de la participation des dans les affaires locales

Le nombre de participants : 40 participants, dont 25 femmes bénéficiaires du projet, de différents horizons (militantes associatives, fonctionnaires, murshidates, artistes, enseignantes, représentantes de partis politique, syndicalistes ...), et 15 élu.e.s et représentant.e.s des institutions étatiques ont pris part aux discussions/ concertations qui ont eu lieu au cours des quatre jours consacrés aux thématiques abordées.

Deux remarques s'imposent avant d'aller plus loin :

- Si chaque atelier ou espace de concertation devait se structurer autour d'une thématique précise, il s'est avéré au cours du déroulement des ateliers que les thématiques pouvaient se chevaucher, revenir, se répéter...Cela n'est guère étonnant , car au fond il s'agit de la même thématique « Gouvernance et participation des femmes dans les politiques publiques locales » qui a été déclinée selon plusieurs axes.
- Les participant.e.s avaient tous un fort désir de parler d'eux-mêmes, de ce qu'ils sont aujourd'hui, de ce qu'ils ont vécu/subi au sein de la famille, en tant que femme, fille, et homme, dans la société mais aussi de ce qu'ils ont réalisé. Nous y reviendrons plus bas.



PREMIER ATELIER

Thématique : Participation des femmes dans l'élaboration des politiques publiques locales.

Ce premier atelier a donné la possibilité aux participant.e.s de se présenter. Ce fut un moment très fort car chacun a fait part de ce qu'il fait, de ce qu'il pense de la condition de la femme, et pour certaines de sa propre condition en tant que femme dans une société patriarcale, et aussi de ce qu'elle aimerait faire pour changer sa situation actuelle. Cette présentation a révélé que beaucoup de femmes investissent beaucoup d'activités : le travail associatif, la formation : se former soi-même à travers internet à des questions qui les intéressent, intégrer des formations portant sur diverses questions tels le leadership, la communication, s'impliquer dans le monde associatif, être fière d'en faire partie et nourrir des projets pour développer les activités associatives. Rapporter les activités de l'association/syndicat/parti politique et présenter au groupe l'intérêt et l'importance de ce que l'on fait et les retombées sociales de son action. En fait dans le travail des organisations de la société civile, notamment dans les associations humanitaires on aide les autres mais on s'aide soi-même parce que par ce biais on se sent utile, on a un but dans la vie, on tisse des liens...En un mot on est dans le lien social.

En se présentant ainsi et en présentant leur activité ou leurs aspirations ils mettent l'action sur deux dimensions importantes du fonctionnement humain à savoir l'estime de soi et l'affirmation de soi. Tous voulaient s'affirmer en tant que leader, particulièrement les femmes qui se sentent capables de faire des choses et de ne pas se suffire d'une posture passive au sein de la famille et en dehors de la famille.

D'autres femmes ayant des activités professionnelles dans des administrations publiques ou assemblées élues ont mis l'action sur le combat qu'elles mènent pour accéder à des postes de décision. Car même si elles sont cadres, les postes de décision leur échappent. Mais pas seulement, elles mettent l'accent sur le plafond de verre qui maintient les femmes, quelles que soient leurs compétences, éloignées des postes de décision. Par ailleurs, une femme cadre travaillant dans le cadre de l'aide à l'entrepreneuriat a mis en évidence les obstacles que peut rencontrer une femme voulant lancer son entreprise. Il s'avère que même si elle a un projet porteur, des difficultés dues à un environnement hostile (majoritairement masculin) empêche d'une manière directe ou indirecte le déploiement de l'entrepreneuriat féminin. Ce qui peut décourager certaines d'entre elles, d'autres vont chercher l'aide du mari, du frère...bref d'un homme pour pouvoir faire aboutir leur projet qui peut, à leur place, se déplacer, négocier, écouler les produits.

Pour en revenir aux femmes qui ont fait part de leur projet, de leurs aspirations...il faut noter qu'elles mettent aussi l'accent sur les obstacles qu'elles ont rencontré au cours de leur parcours de petite fille, de jeunes filles en relevant que ce sont les mères qui s'opposent à la réalisation de leurs filles et qu'elles continuent à nourrir pour elles des projets d'essence traditionnels : faire des



études pour occuper des métiers féminins : enseignante ou médecin¹ quand on a réussi sa scolarité mais surtout se marier et fonder un foyer.

Si on devait reprendre les discours développés par les femmes on peut, certes, relever les positions sexistes et les stéréotypes que portent la société à leur égard à savoir préparer les filles à des métiers spécifiques, à assumer les rôles traditionnelles et l'éloigner d'une manière directe ou indirecte de certains postes supposés masculins comme faire de la politique et participer à l'élaboration des politiques publiques locale qui s'inscrit dans les métiers considérés comme la « chasse gardée des hommes ».

Mais malgré le plafond de verre, les normes sociales qui visent à déterminer le parcours social des femmes, les stéréotypes et la socialisation des filles, la concertation a montré que beaucoup de femmes ou du moins les participantes sont en réalité actrices et non passives face à l'adversité.

Les échanges dans le groupe ont permis d'identifier les ressources et les compétences pouvant être mobilisées pour réaliser son projet et participer à l'élaboration des politiques et leur changement au niveau local.

Ainsi, on peut à un niveau local s'autonomiser et réaliser ses propres projets de développement local ou participer à l'élaboration des politiques publiques locales. Pour l'association Bedra, par exemple, qui milite pour le développement durable et pour une alimentation bio, l'idée de recourir à certaines participantes : médecins, nutritionnistes, participantes intéressées par le projet et se proposant pour le bénévolat s'est mise en place en dehors de toute intervention institutionnelle. D'autres participantes ont mis l'accent sur le fait qu'à Blida il n'existe pas de Galerie d'art et/ou un musée Baya². Des participantes se sont proposées pour porter le projet et d'autres, insérées dans des réseaux locaux ont adhéré au projet et se sont proposées de mobiliser les membres de leur réseau pour mener à bien ce projet, d'une part. D'autre part, les élus et les représentants des institutions étatiques locales présents ont montré leur volonté de lancer des consultations à la rentrée sociale sur les thématiques proposer pour en faire de véritables politiques qui vont améliorer la vie quotidiennes des citoyens.

Ce qui précède a montré quelque chose de très important : la prise de conscience qu'au niveau local, dans la proximité on peut non seulement être actrice et acteur, impliqué dans la vie locale et être à l'origine de changement. La concertation a mis en évidence que l'on peut tisser des liens qui aboutissent à la réalisation de projet bénéfique pour soi et pour la communauté, elle a démontré que des compétences existent au niveau local, qu'elles peuvent être potentialisées pour participer au développement local et durable au niveau de son quartier, de sa commune.

¹ Il faut noter que les statistiques montrent la féminisation de certaines professions : dans l'éducation nationale (qui ne comprend pas l'enseignement supérieur elles sont 50, 2% dans le corps des médecins généralistes elles sont 65, 5%. ONS 2011, Statistiques n°173.

² Baya est une femme peintre connue sur le plan international et native de la ville de Blida.



Cette manière de faire révèle qu'au niveau local existent des capacités de faire qui peuvent être convoquées et investies sans recourir forcément à une administration qui peut, parfois, s'avérer lourde voire hostile. Mais même en disant cela les participantes n'écartaient pas le fait qu'elles pourraient s'adresser aux autorités locales en cas de besoin.

DEDUCTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prise de conscience de ses compétences et ressources personnelles, prise de conscience qu'autour de soi existent des compétences, des ressources collectives qui peuvent être mobilisées au niveau local et fonctionnaient pour le bien commun. L'association Bedra, présente dans le groupe, démontre clairement qu'au niveau local on peut faire du développement durable, s'intéresser à la promotion du genre, former des personnes... Les bénéfices secondaires pour les femmes sont le sentiment d'être utile et de s'affirmer socialement en tant que femme. Tout cela révèle qu'il est possible d'agir sans se remettre au pouvoir de l'Etat en vue de pouvoir résoudre les problèmes qui se posent au niveau local.

D'autres femmes ont proposé de se structurer par la création de partis politiques pour mieux investir le champ politique local et aller vers le national.

Recommandation : regrouper des femmes de différents horizons- l'association DJAZAIROUNA pourrait être la passerelle- permet non seulement aux femmes de prendre conscience qu'elles peuvent être actrices de leur propre destin mais aussi actrice au niveau de leur communauté, environnement... et contribuer ainsi au développement local. Au-delà d'être une passerelle, la société civile et DJAZAIROUNA pourraient outiller les femmes aux plans politique, juridique (connaître les lois qui régissent le politique dans le pays, connaître les lois qui régissent leur vie de femmes) et psychologique (les aider à renforcer leur estime de soi).

Car malgré la reconnaissance constitutionnelle de l'égalité entre les sexes et les progrès accomplis dans certains domaines pour la promotion du genre, l'égalité est loin d'être effective dans la réalité et les lois promulguées dans l'intérêt des femmes ne sont pas toujours appliquées. Si d'un point de vue juridique il y a des progrès à accomplir en matière d'égalité des sexes pour mettre fin aux discriminations juridiques en matière de politiques publiques, des stéréotypes de genre participent à freiner l'effectivité des lois en faveur des femmes en même temps qu'ils servent à légitimer les discriminations liées au genre.

D'où la recommandation fondamentale suivante : aucun progrès ne peut être accompli s'il n'est soutenu par une réelle volonté de tout mettre en œuvre pour changer les mentalités et les représentations des statuts et rôles féminins/masculins.



DEUXIEME ATELIER

Thématique : *participation dans le développement local et bonne gouvernance*

La bonne gouvernance a suscité beaucoup d'intérêt de la part des participant.e.s. En fait, tous affirment qu'il n'y a pas de bonne gouvernance sans que les femmes ne soient présentes dans le développement local aussi bien dans la société civile que dans les instances électives, institutionnelles à un niveau local mais aussi national. Il est également question de démocratie participative. La bonne gouvernance signifierait pour certaines la possibilité pour chacun(e) de donner son avis, de participer aux prises de décisions.

En fait la bonne gouvernance, si au départ concernait des petites entités au niveau local, voire associatif, aujourd'hui elle est prônée pour toute organisation, institution, association au niveau local, national et international. Elle peut être définie comme l'ensemble des mesures, des règles, des instances de décision, d'information et de surveillance qui assurent le bon fonctionnement et le contrôle de l'Etat, d'une institution, d'une association qu'elle soit publique, privée, locale, nationale.

Cette définition de la bonne gouvernance met l'accent sur des mesures de surveillance, de contrôle devant assurer le bon fonctionnement de toute organisation quelle qu'elle soit, que celle-ci (l'organisation) doit rendre compte aux citoyen(ne)s de son fonctionnement, de sa stratégie, de son budget...Ce qui signifie fonctionnement démocratique et transparent. Les participant.e.s rajoutent qu'une bonne gouvernance c'est aussi celle qui veille à la promotion du genre que les instances de surveillance et de contrôle doivent aussi comprendre des femmes parce qu'elles aussi sont concernées par le fonctionnement de leurs institutions au niveau local et national.

Classiquement on définit la bonne gouvernance selon trois dimensions :

- La dimension politique
- La dimension économique
- La dimension socioculturelle

La dimension politique à un niveau global, national la bonne gouvernance revient à la protection des droits humains, à l'existence de l'Etat de droit, l'indépendance de la justice, des élections libres. Cette dimension politique se retrouve au niveau local puisque les autorités locales doivent, dans leur fonctionnement, veiller aux droits humains, à la tenue d'élections locales libres et transparentes...Mais dans tous les cas il faut intégrer la promotion du genre car sans elle on ne peut parler de bonne gouvernance.

La dimension économique impose la transparence de la gestion de la chose publique, prendre en compte les besoins locaux (si on se situe au niveau local).

La dimension socioculturelle, il s'agit bien sûr dans un premier de l'accès des citoyen(ne)s à l'éducation , la santé, le logement....



Mais tout ce qui relève de la bonne gouvernance vise la mise en place de politiques locales – (si nous restons au niveau local et c'est le cas des participantes) en vue du développement économique, culturel et de la promotion du genre.

DEDUCTIONS ET RECOMMANDATIONS

En fait la bonne gouvernance ne peut ignorer la promotion du genre car lorsqu'elle évoque les droits humains on peut se poser la question s'il s'agit aussi de la défense des droits des femmes y compris les droits politiques et de la promotion de l'égalité entre les sexes.

La bonne gouvernance qui doit régir toute organisation est, pour certaines, une méthode à appliquer pour le bon fonctionnement de tout projet, réalisation...et qu'au bout du compte ses résultats sont une bonne qualité de vie au niveau local, tel qu'on l'a entendu dans l'atelier, mais pas seulement. C'est une méthode de fonctionnement mais également une « valeur » qui doit présider au fonctionnement de toute entreprise (entreprise au sens de toute action visant à atteindre des objectifs).

Une autre question a suscité le débat celle de savoir si on peut adopter la bonne gouvernance au niveau local alors qu'au niveau national celle –ci n'est pas appliquée (discussion autour des revendications du hirak, de la démocratie).

Encore une fois l'idée de réseau, de ressources et de compétences locales, de société civile voire d'institutions locales peuvent permettre de fonctionner selon la méthode bonne gouvernance.

Ceci pour dire que les idées, projets portés par les femmes et nourris par les besoins locaux peuvent voir le jour et fonctionner selon les pratiques de la bonne gouvernance sont possibles à condition que la société civile se développe, aide à la création de nouvelles associations gérées par des femmes, se penche sur la prise en compte des besoins locaux.



TROISIEME ATELIER

Thématique : *renforcement du rôle de la société civile dans la bonne gouvernance*

L'idée qui s'est tout de suite dégagée est qu'il n'y a pas de bonne gouvernance sans l'existence d'une société civile forte et dynamique. La société civile pouvant agir comme instance de surveillance et de contrôle pour assurer que la chose publique est bien gérée et qu'elle obéit aux critères retenus dans le deuxième atelier et définissant la bonne gouvernance. Mais là aussi la question de l'environnement dans lequel évolue les associations, la société civile ne sont pas toujours à même d'assumer ce rôle. Car pour assumer ce rôle encore faut-il être pleinement reconnu par les autorités locales et nationales. Or, les participant.e.s insistent que la société civile, le monde associatif est souvent ignoré par les autorités locales et nationales et se trouvent souvent en butte à des obstacles bureaucratiques qui l'empêchent de se déployer au niveau local et national pour développer toutes ses potentialités. On s'est référé à la loi sur les associations qui constitue un véritable frein pour la promotion des associations et il a été rappelé que certaines associations, dont DJAZAIROUNA ont participé à l'élaboration d'une nouvelle mouture (une nouvelle loi) pour les associations dont une copie a été déposée au niveau des instances concernées. Cette loi proposée par un certain nombre d'associations faciliterait la création de nouvelles associations mais permettrait également à celles qui existent d'avoir plus de prérogatives et de mener leurs actions sans embûches particulières.

Ceci dit, toutes les participant.e.s insistent sur le rôle de la société civile au niveau local et national et sur le besoin d'une législation favorisant son déploiement et son renforcement.

Il a fallu aussi, dans cet atelier préciser que le concept de société civile ne renvoie pas uniquement aux associations agréées par l'Etat et exerçant au niveau local et/ou national.

La sociologie définissant la société civile dans les termes suivants : la société civile, dans un pays, est l'ensemble des acteurs, des associations, des organisations, des mouvements, des lobbies, des groupes d'intérêts...plus ou moins formels qui ont un caractère non gouvernemental et non lucratif. Elle constitue une forme d'auto-organisation dans la société en initiatives citoyennes en dehors du cadre étatique ou commercial. Ses objectifs sont fondés sur l'intérêt général ou collectif dans des domaines variés : sociopolitique, solidaire, humanitaire, juridique, environnemental, culturel.

Une fois la notion de « société civile » définie, les participant.e.s ont saisi la portée de son rôle au niveau local et national. Elle poursuit l'intérêt général, elle se situe en dehors du cadre de l'Etat et est à caractère non lucratif. Les associations en font partie mais des acteurs, des réseaux de personnes, des mouvements qui se mobilisent en vue de la réalisation d'un objectif commun. En fait, en se basant sur la définition de la société civile que l'on vient de donner on revient au premier atelier où l'idée d'auto organisation des femmes, de mobilisation des compétences et des ressources est revenu au devant de la scène pour dire que c'est par ce biais qu'au niveau local



qu'on peut avoir un rôle et un poids, et c'est ainsi que l'on peut être une instance de contrôle et de surveillance des différentes organisations dont on est membre mais aussi des organisations économiques, privées, publiques qui constituent notre environnement et qui gèrent la chose publique.

DEDUCTIONS RECOMMANDATIONS

Il s'avère que pour la plupart des participant.e.s « la société civile » renvoie seulement aux associations agréées par l'Etat. L'atelier a permis d'élargir la vision et de comprendre que les critères qui définissaient la société civile sont : son travail dans l'intérêt général, le fait qu'elle existe en dehors du cadre étatique et qu'elle ne poursuit pas de but commercial ou lucratif mais plutôt des buts humanitaires, solidaires et qu'il s'agit plus d'auto organisation que d'organisation formelle. Dans ce sens, on peut recenser les acteurs, organisations, mouvements, associations...qui existent au niveau local et les mobiliser afin d'en renforcer l'action et d'y recourir afin de permettre et d'assurer la bonne gouvernance.

Recommandation : aussi bien pour la bonne gouvernance que pour le renforcement de la société civile les participant.e.s mettent l'accent sur les lois qui régissent les possibilités d'auto organisation, de création d'association, de fonctionnement des associations régies jusqu'à présent par une législation très restrictive empêchant le développement de toutes les potentialités que peut receler la société civile et pour ce faire un changement de législation s'impose pour permettre à la société civile de jouer pleinement son rôle.



QUATRIEME ATELIER

Thématique : développement de la participation des femmes dans les affaires locales

On constate un véritable engouement des participant.es pour la participation des dans les affaires locales, et pour leur implication dans les institutions de proximité, dans les instances communales et wilayales et précisent que les femmes ne devraient pas être intégrées dans ces instances à titre « décoratif » mais qu'elles doivent être présidente de commission, par exemple, car c'est à ce niveau que se prennent les décisions. Elles insistent sur le fait que ce n'est pas parce que des femmes sont présentes dans des instances élues qu'elles peuvent défendre et être sensibles à la dimension genre.

En outre elles/ils pensent que les quotas ne sont pas suffisants pour représenter vraiment les femmes mais elles/ils préconisent la parité en rappelant que, pratiquement dans tous les pays, c'est grâce à l'imposition de la parité, que les femmes ont émergé politiquement. En même temps elles/ils insistent pour dire que les femmes candidates doivent être pour la promotion du genre, c'est à cette condition qu'elles peuvent œuvrer pour l'égalité entre les sexes et l'émancipation des femmes et donc être vraiment représentatives. Car l'expérience a montré, disent-elles/ils, que les femmes élues ne défendent pas forcément la cause des femmes (en donnant l'exemple de femmes politiques en exercice).

Ainsi le développement des affaires locales revient, pour les participant.e.s, à l'intégration des femmes dans les instances électives locales et wilayales. Ce qui signifie candidature féminine, campagne électorale, lutte politique...intégration dans un parti. Et cela ne peut pas se faire sans une formation politique. D'où l'idée de former les futures candidates et de les parrainer par des associations féministes. Ce serait là une assurance qu'elles travailleraient, si elles étaient élues, pour la promotion du genre.

Elles/ils sont conscient.e.s aussi que des obstacles se dressent sur le parcours politique d'une femme, le monde politique étant masculiniste et sexiste et beaucoup de femmes appréhendent de s'y aventurer. D'où évidemment la discrimination positive en faveur des femmes (qui lève des obstacles et permet l'intégration des femmes dans le monde politique) mais aussi la mobilisation des féministes, des femmes, de la société civile pour renforcer les candidates aux postes politiques.

Mais la promotion de la participation politique et publique des femmes ne recouvre pas seulement la question des quotas, des sièges réservés. Car si ces mécanismes sont importants et les participant.e.s ont tous insisté sur leur nécessité et sur le fait qu'elles ont permis aux femmes dans tous les pays du monde d'investir le monde politique, elles sont toutefois à compléter car elles impliquent une refonte des législations en matière d'organisation des affaires du pays et de la Cité, une refonte des politiques publiques dans leur globalité.

Comme on ne peut appréhender la question des quotas d'une manière isolée et se contenter de réclamer des sièges à part égale avec les hommes, elle doit être contextualisée et appréhendée en



relation aux rapports de genre et à la division sexuée du travail. Si la parité est fondamentale dans la lutte contre les inégalités de genre elle impose la référence à des lois contraignantes mais également à des politiques publiques sensibles au genre.

DEDUCTIONS ET RECOMMANDATIONS

Il s'avère que la majorité des participant.e.s, et en particulier les femmes, sont pour l'élection des femmes au niveau de toutes les instances électives du pays (du niveau local au niveau national). Elles/ils estiment que la politique des quotas n'est pas suffisante et qu'il faut opter pour la parité femmes/hommes.

Pour ce faire il faudrait prendre des mesures effectives et juridiques pour promouvoir la politique des quotas et donc la représentativité des femmes mais celle-ci ne saurait être cantonnée à la sphère politique elle doit engendrer l'égalité et la parité d'accès à tous les droits et opportunités dans la sphère politique, économique, sociale et privée. Encore une fois la politique des quotas- et la parité revendiquée- ne saurait être des mesures isolées elles doivent s'inscrire dans des politiques publiques globales sensibles aux droits de l'homme, à l'égalité des rapports sociaux de genres et à la justice sociale, c'est -à-dire retenir l'approche genre dans aussi bien local que national. Certaines participant.e.s ont défendu l'idée de l'application de la parité dans les postes de responsabilité, de prise de décision dans les institutions publiques et privées³. La parité selon elles/ils ne saurait se limiter au champ politique.

³ Les statistiques révèlent que les femmes, pour toutes les fonctions, compte seulement 11% de femmes dans la catégorie « Directeurs(trices), cadres de direction, gérant(e)s. ONS 2011, Statistiques n° 173.



OBSERVATIONS GENERALES

Nous avons émis deux remarques avant d'entamer la présentation, les discussions qui ont eu lieu dans les différents ateliers, il nous semble important de les expliciter plus amplement car comme nous le disions elles ont traversé tous les espaces de réflexion.

L'idée des stéréotypes de genre, du rôle des mères dans l'éducation des filles qui les empêchent de s'épanouir, d'avoir la possibilité de choisir, la liberté de choisir. Cette question nous a semblé importante à aborder car elle permet de déconstruire « la construction sociale des identités sexuées ». Pour ce faire nous sommes revenus à l'éducation différentielle des sexes, aux structures patriarcales, aux agents du patriarcat. La famille est cette institution qui veille à maintenir et à reproduire la domination masculine en imposant aux filles et aux garçons des statuts et rôles spécifiques déterminées par la hiérarchie. L'éducation différentielle qui vise à faire des hommes des dominants est qualifiée par le grand sociologue P. Bourdieu *de violence symbolique*⁴. Cette déconstruction visait à démontrer que la domination masculine n'est pas d'ordre naturel mais qu'elle est le résultat d'une construction sociale à laquelle participent toutes les institutions particulièrement la famille et l'école. Dans ce sens on peut y faire face ? penser et proposer des formations en vue d'une éducation plus égalitaire aussi bien dans les familles que dans les écoles.

Toujours dans la même perspective il a été fait allusion, tout le long des discussions, aux médias qui véhiculent des images, des modèles de femmes soumises, stéréotypées, aliénées, superficielles, qui participent à la socialisation des petites filles et des petits garçons mais qui sont aliénantes pour tous et toutes.

L'évocation de l'éducation a ouvert la voie à la discussion sur la religion, le rôle du religieux dans l'éducation des filles et des garçons, le rôle de la mosquée dans l'éducation, le rôle de la religion dans l'élaboration de lois. Ce qui a conduit à évoquer le code de la famille.

La question suivante a été posée : faut-il s'inspirer de la shari'a pour l'élaboration du code de la famille ? La réponse de la majorité a été de poser que le religieux devait être séparé de la loi.

Recommandations :- on peut évidemment sensibiliser les femmes, les former à la notion de genre comme outil de déconstruction des stéréotypes liés au sexe, à l'orientation sexuelle des individus mais c'est également un concept qui permet d'introduire l'altérité. Ce qui a ouvert le débat sur les différences entre les individus et les groupes, sur l'existence des minorités religieuses, sexuelles...Cela a montré que le vivre ensemble n'est pas toujours évident mais le consensus s'est fait autour du respect des libertés individuelles et collectives.

- On peut également revendiquer des lois protégeant les droits des minorités ;
- On peut aussi exiger des lois qui interdisent toute publicité, toute image ou message portant atteinte à la dignité de la femme.

⁴ Bourdieu P.(1998) : La domination masculine, Paris, Seuil.